

ARRÊTÉ DU MAIRE DE BRON

Numéro : DAU_AR20240622

Objet : Arrêté portant autorisation de travaux dans un Établissement Recevant du Public (E.R.P.) de 5ème catégorie AT 069 029 24 00019 - pharmacie 209 boulevard Pinel, 69500 BRON

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2211-1, L. 2212-1 et suivants ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L. 122-3, L. 141-2, L. 143-2, L. 161-1, R. 122-7 et suivants, R. 143-1 et suivants ;

VU la demande d'autorisation d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public déposée le 27 mars 2024 en application de l'article L. 122-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, enregistrée sous la demande d'autorisation de travaux n° 069 029 24 00019, inscrite dans le PC 069 029 24 00013, sollicitée par GL IMMO représenté par Madame Marjorie WARTER, concernant l'installation d'une pharmacie située 209 boulevard Pinel, 69500 BRON ;

VU l'avis réputé favorable de la Sous-commission Départementale d'Accessibilité pour les personnes handicapées en date du 21/05/2024 ;

VU les prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours relatives à la protection contre l'incendie dans les ERP de 5ème catégorie sans locaux à sommeil ;

ARRÊTE

Article 1 : les travaux, visés dans le dossier de demande d'autorisation de travaux précité, concernant l'établissement, PHARMACIE ROBIN MALACHANE, type M, catégorie 5, sis 209 Boulevard Pinel à BRON, sont autorisés.

Article 2 : les prescriptions formulées par la sous-commission départementale d'accessibilité devront être impérativement respectées.

Les prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours relatives à la protection contre l'incendie dans les ERP de 5ème catégorie sans locaux à sommeil jointes au présent arrêté devront être impérativement respectées.

Article 3 : Cette autorisation au titre de la réglementation en matière de sécurité incendie et d'accessibilité ne préjuge aucunement d'éventuelles demandes d'autorisations à solliciter au titre de l'urbanisme.

Article 4 : l'exploitant doit s'assurer des vérifications techniques obligatoires à la mise en œuvre des installations ou équipements concourant à la sécurité de son établissement avant l'accueil du public, et de son maintien en conformité avec les dispositions du règlement de sécurité.

Article 5 : le présent arrêté sera notifié à Monsieur le Préfet – Service interministériel de défense et de la protection civile.

Article 6 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la Ville. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 7 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DANS LES ERP

ERP 5 - ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE 5^{ème} CATÉGORIE SANS LOCAUX À SOMMEIL

Au vu des éléments constitutifs du dossier transmis, il ressort que l'établissement est classé en 5^{ème} catégorie sans locaux à sommeil.

A ce titre, la délivrance du permis de construire, en application de l'article R 123-22 du code de la construction et de l'habitation (C.C.H.) ou la délivrance de l'autorisation de travaux, en application de l'article R 123-23 du code de la construction et de l'habitation, n'ont pas à être précédées de la consultation de la commission de sécurité.

Toutefois, en application du code de la construction et de l'habitation, les constructeurs, propriétaires et exploitants sont tenus, tant au moment de la construction qu'au cours de l'exploitation, de respecter les mesures de prévention et de sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes (article R 123-23).

1) Textes de références réglementaires

- Code de l'urbanisme
- Code de la Construction et de l'Habitation R.123-14
- Décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité
- Arrêté du 25 juin 1980 relatif au règlement de sécurité dans les établissements recevant du public
- Arrêté du 22 juin 1990 relatif au règlement de sécurité dans les établissements recevant du public de 5^{ème} catégorie
- Circulaire du 22 juin 1995 du ministère de l'intérieur

2) Desserte et défense incendie des constructions soumises à permis de construire

- les établissements doivent être facilement accessibles, de l'extérieur, aux services de secours et de lutte contre l'incendie. Si le plancher bas de l'étage le plus élevé est situé à plus de huit mètres du niveau d'accès des sapeurs-pompiers, l'établissement doit avoir une façade comportant des baies accessibles aux échelles aériennes (article R 123-4) ;

- les établissements doivent être isolés de tous bâtiments ou locaux, occupés par des tiers, par des murs et des planchers coupe-feu de degré 1 heure ; les portes d'intercommunication peuvent être aménagées sous réserve d'être coupe-feu de degré ½ heure et munies de ferme-portes ;

- un hydrant débitant 60m³/heure, situé à 200 mètres au plus du bâtiment, ou tout dispositif * figurant dans la circulaire du 10 décembre 1951.

* Consulter, en cas de difficulté, le service départemental d'incendie et de secours :

Direction de la prévention et de l'organisation des secours

Groupelement prévention des risques (GPREV)

146 rue Pierre Corneille

69426 LYON CEDEX 03 - Fax : 04 72 84 38 80

3) Prescriptions à rappeler systématiquement lors de toute réponse à un dossier d'aménagement

- les voies en impasse supérieures à 60 m de long doivent être aménagées dans leur partie terminale, de manière à permettre le retournement du véhicule de lutte contre l'incendie ;
- les adresses des constructions doivent correspondre à celles relatives à l'accès des secours. A ce titre, la numérotation doit être visible depuis la voie publique ou privée, pour faciliter l'intervention des services de secours.

4) Procédure à suivre en matière de ressources hydrauliques

Le service hydraulique du SDIS doit être systématiquement informé de l'implantation des hydrants (ou du dispositif de substitution de l'hydrant choisi parmi ceux prévus dans la circulaire du 10 décembre 1951) ainsi que de la réception des éventuelles colonnes sèches pour la mise à jour des plans de secours.

S'adresser au service départemental d'incendie et de secours :

Direction de la prévention et de l'organisation des secours

Groupelement analyse et couverture des risques (GACR) - bureau hydraulique

146 rue Pierre Corneille

69426 LYON CEDEX 03 - Fax : 04 72 84 37 87

**Direction départementale
des territoires**

COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

sous commission départementale d'accessibilité (SCDA)

dossiers dont l'avis de la SCDA est réputé favorable

à la date du mardi 21 mai 2024

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
BELLEVILLE	AT 069 019 24 0 0008 PC 069 019 24 0 0013	Garage Moderne / 495 rue Gabriel Voisin	Extension, création de volumes, modification de la façade, travaux d'aménagement et construction d'une extension au bâtiment existant permettant la création d'espaces commerciaux et de bureaux nécessaires au fonctionnement de l'activité.
BRIGNAIS	AT 069 027 24 0 0006	Alain Afflelou / 168 rue du Général de Gaulle	Création de volumes et travaux d'aménagement d'un opticien Alain Afflelou en lieu et place d'une agence Stéphane Plaza
BRON	AT 069 029 24 0 0012	Salle Elsa Triolet / 94 avenue Saint-Exupéry	Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité, création de volumes et travaux d'aménagement d'une salle à usages multiples (DD)
BRON	AT 069 029 24 0 0014 PC 069 029 21 0 0051 M1	Coque vide Commerce / Bâtiment F (ex D) / 21bis avenue du Président Salvador Allende	Construction neuve et modification de la surface d'une coque vide destinée à un commerce en rez-de-chaussée (DD)
BRON	AT 069 029 24 0 0015 PC 069 029 21 0 0051 M1	Coque vide Commerce / bâtiment A (ex E) / 21bis avenue du Président Salvador Allende	Construction neuve et modification de la surface d'une coque vide destinée à un commerce en rez-de-chaussée (DD)

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
BRON	AT 069 029 24 0 0016 PC 069 029 21 0 0051 M1	Coque vide Maison de santé / 21bis avenue du Président Salvador Allende	Construction neuve et modification de la surface d'une coque vide destinée à une maison de santé en rez-de-chaussée du tertiaire A (DD)
BRON	AT 069 029 24 0 0019 PC 069 029 24 0 0013	Pharmacie Robin-Malachane / 209 boulevard Pinel	Construction neuve d'une pharmacie temporaire (DD)
CONDRIEU	AT 069 064 24 0 0002 PC 069 064 24 0 0005	Nes' Kebab / 14 avenue de la Liberté	Création de volumes dans un kebab (Avis'AU KVE-Q56-9ZO)
CORBAS	AT 069 273 24 0 0006	Les saveurs de Saint-Ex / 64 rue Centrale	Réhabilitation et travaux d'aménagement d'une épicerie
CORBAS	AT 069 273 24 0 0008 PC 069 273 24 0 0009	Salle de Gymnastique / Avenue des Taillis	Construction neuve d'un gymnase (AVIS'AU L5Z-8M7-43K)
DECINES CHARPIEU	AT 069 275 24 0 0009	ACCPA Ehpad les Volubilis / 16 rue Cornavent	Travaux d'aménagement de la climatisation de certains espaces communs (DD) (pas de VA)
ECULLY	AT 069 081 24 0 0009	Ecole primaire Sainte Blandine - Bâtiment maternelle / 4 place de la Libération	Création de volumes et travaux d'aménagement du bâtiment maternelle d'une école, notamment re-cloisonnement de deux salles de classe
GREZIEU LE MARCHE	AT 069 095 24 0 0002	Salle de réception / 119 chemin de Montfrond	Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité, réhabilitation et modification de la façade d'une salle de réception (DD)
LIMONEST	AT 069 116 24 0 0004	La française des jeux / 300 allée des Hêtres	Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité des bureaux recevant du public de la FDJ
LIMONEST	AT 069 116 24 0 0005	Etude notariale / 4 place du Griffon	Réhabilitation et modification de la façade d'une étude notariale
LYON 3	AT 069 123 24 3 0141	Restaurant McDonald's - CCLPD / 17 rue du Docteur Bouchut	Travaux d'aménagement et extension du McDonald's CCLPD (DD)
LYON 3	AT 069 123 24 3 0142	Marionnaud - CCLPD / 17 rue du Docteur Bouchut	Travaux d'aménagement d'une parfumerie (DD)
LYON 3	AT 069 123 24 3 0174	Kiosque "La Fabrique Cookies" - CCLPD / 17 rue du Docteur Bouchut	Construction neuve, création de volumes et installation d'un kiosque "La Fabrique Cookies" au sein du centre commercial Part Dieu (DD)
LYON 3	AT 069 123 24 3 0181	Work on studio - CCLPD / 17 rue du Docteur Bouchut	Travaux d'aménagement d'un magasin de prêt à porter dans le centre commercial Part Dieu (DD)

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
LYON 3	AT 069 123 24 3 0190	Starbucks - CC Part Dieu / 17 rue du Docteur Bouchut	Travaux d'aménagement d'un Starbucks au sein du CCLPD (DD)
LYON 3	AT 069 123 24 3 0191	MANGOS / 17 rue du Docteur Bouchut	Travaux d'aménagement; Travaux d'aménagement d'un kiosque Mangos au sein du CCLPD (DD)
MORNANT	AT 069 141 24 0 0002 PC 069 141 24 0 0004	FC FENETRES / 2948 route de Ravel	Construction neuve d'un bâtiment industriel avec showroom sur 2 étages
SAINT BONNET DE MURE	AT 069 287 24 0 0006	Aux Vins, Citoyens ! / 21bis avenue Charles de Gaulle	Travaux d'aménagement d'une cave à vin
SAINT GENIS LAVAL	AT 069 204 24 P 0007	HUYNH TABAC PRESSE / 2 place des Collonges	Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité d'un bureau de tabac/presse
SOUCIEU EN JARREST	AT 069 176 23 0 0002 PC 069 176 23 0 0013	Adapei / 200 route des Coteaux du Lyonnais	Travaux d'aménagement, création de 3 auvents extérieurs de 40 m2 chacun situés sur le long du cheminement piéton existant (DD)
TASSIN LA DEMI LUNE	AT 069 244 24 0 0006	Hôtel B&B Lyon Ouest Tassin / 5 avenue Victor Hugo	Travaux d'aménagement et de rénovation des chambres d'un hôtel
TASSIN LA DEMI LUNE	AT 069 244 24 0 0008	Carrefour City / rue du Professeur Deperet	Travaux d'aménagement d'un carrefour city dans une coque vide neuve
THIZY	AT 069 248 24 0 0004	Lycée François Mansart - Internat-Restaurant / 10 rue Jacquard	Création de volumes au sein d'un lycée, réfection de la laverie
VAULX EN VELIN	AT 069 256 24 S 0013 PC 069 256 24 0 0007	Commerce - Centre commercial Carré de Soie / 2 rue Jacquard	Construction neuve d'un commerce au sein du centre commercial Carré de Soie (Avis'AU K8Y-9R8-Z9K)
VAULX EN VELIN	AT 069 256 24 S 0019 PC 069 256 23 0 0045	Gueule d'Ange / 5 rue Tita Coïs	Extension, création de volumes, modification de la façade et travaux d'aménagement d'un établissement de toilettage canin et de vente d'accessoires
VAULX EN VELIN	AT 069 256 24 S 0029	Bouygues Télécom / 232 Avenue Franklin Roosevelt - Centre commercial 7 chemins	Travaux d'aménagement d'un magasin Bouygues Télécom
VILLEFRANCHE SUR SAONE	AT 069 264 24 0 0020	Foyer Vauxrenard - Bâtiment A / 495 rue Vauxrenard	Création de volumes au sein d'un foyer d'hébergement
VILLEFRANCHE SUR SAONE	AT 069 264 24 0 0021	Foyer Vauxrenard - Bâtiment B / 495 rue Vauxrenard	Création de volumes au sein d'un foyer d'hébergement

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le 19/06/2024



ID : 069-216900290-20240618-DAU_AR20240622-AR

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
VILLEFRANCHE SUR SAONE	AT 069 264 24 0 0023 PC 069 264 24 0 0010	Stade de football / 806 boulevard Général Leclerc	Construction neuve d'ombrières pour les tribunes d'un stade (DD)
VILLEFRANCHE SUR SAONE	AT 069 264 24 0 0024	Coeur de Frais / 1173 avenue Edouard Herriot	Travaux d'aménagement d'un magasin dans une coque vide
VILLEFRANCHE SUR SAONE	AT 069 264 24 0 0026	Le Link - la boutique de l'orientation / 466 rue Nationale	Création de volumes et travaux d'aménagement d'un centre d'information et d'orientation
VOURLES	AT 069 268 24 0 0003	Institut Louis Querbes / 3 rue Jean-Marie Chevalier	Travaux d'aménagement et création d'une porte d'accès et sécurisation de l'accès des 2 cages d'escaliers au rez-de-chaussée (DD)

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le 19/06/2024



ID : 069-216900290-20240618-DAU_AR20240622-AR